

Bac de rétention Anti-Feu



Révision du document

| Indice | Date | Observations | Rédaction | Visa | Approbation | Visa |
|--------|------------|---------------|-----------|------|-------------|------|
| 0 | 02/01/2019 | Remise à zéro | VVR | | PGO | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |



Notice d'utilisation : Gamme BAF

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| - I - CONSIGNES DE SECURITE | 3 |
| - II - CONTENU DU COLIS | 4 |
| - III - MANUTENTION DU BAF | 5 |
| III.1. PRECAUTIONS GENERALES A LA MANUTENTION | 5 |
| III.2. RIPAGE DU BAF..... | 5 |
| III.3. LEVAGE DU BAF | 5 |
| - IV - INSTALLATION DU MATERIEL ET DE SES ACCESSOIRES..... | 6 |
| IV.1. INSTALLATION DU BAF..... | 6 |
| IV.2. INSTALLATION DU BAF AVEC ADAPTATION ROULAGE..... | 7 |
| IV.3. INSTALLATION DU SYSTEME DE FILTRATION FILTRELEC® (OPTION) | 8 |
| IV.4. INSTALLATION DES PLAQUES ANTI-VIBRATION ET SILENTBLOCKS NOVIB (OPTION)..... | 8 |
| - V - ENTRETIEN ET MAINTENANCE | 8 |
| V.1. ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU BAF | 8 |
| V.2. ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU SYSTEME DE FILTRATION FILTRELEC® (OPTION) | 8 |
| - VI - PRECAUTIONS D'EMPLOI ET LIMITES D'UTILISATION | 8 |
| - VII - EN CAS DE SINISTRE DU TRANSFORMATEUR..... | 8 |



Notice d'utilisation : Gamme BAF

I - CONSIGNES DE SECURITE

- Portez un casque, des gants (kevlar ou cuir) et des chaussures de sécurité pendant toute l'installation.
- Les produits étant lourds et susceptibles d'être souillés par des hydrocarbures, portez les équipements de protection individuelle adéquats (gants étanches, bleu de travail, lunettes de protection, casque, chaussures de sécurité) pendant les opérations de maintenance.
- Ne portez pas manuellement plus de 55 kg pour les hommes et de 25 kg pour les femmes. Si le poids est compris entre 55kg et 105kg, portez la charge à plusieurs, sinon utilisez un appareil de levage. (Article R4541-9 du code du travail).
- Lors de la mise à la terre de l'équipement, avant d'ouvrir une boucle de mise à la terre, veillez à shunter les boucles de mise à la terre (pontage) en étant équipé d'équipements de protection individuelle isolants.
- Veillez à ne pas coincer vos doigts lors de l'enlèvement des volets et de leur mise en place (port de gants en cuir).
- Gardez des distances de sécurité avec l'appareil de levage lors de la manutention du bac.
- Lors de l'installation des accessoires (vannes, siphons, FILTRELEC®...) veillez à bien vous accroupir afin de limiter les efforts exercés sur votre dos.

Réf. : BAF NdU [FR]
Rév. 0

Page 3 / 8

GMT - ZI Courtine - 405, rue du Grand Gigognan - 84000 Avignon - France
Tél : +33 (0)4.90.85.08.64 - Fax : +33 (0)4.90.25.61.10
e-mail : gmt@gmtinternational.fr / Web : www.gmtinternational.fr
AKHELEC - 337 Paseo de Ferrocarril, 1º 4ª - 08860 Castelldefels - Spain
Ph : +34 932 72 39 00 - M : +34 630 918 052
e-mail International : akhelec@akhelec.com / Web : www.akhelec.com

Mise à jour :
02/01/2019

Auteur :
VVR

II - CONTENU DU COLIS

- Bac de rétention anti-feu BAF (Fig.a), BAFR (Fig.b) (BAF avec adaptation roulage), BAFH (Fig.c), ...
- Kit de filtration FILTRELEC® (Fig.d) (option)
- Vanne de vidange 1" (option)
- Caillebotis (option)
- Plaques anti-vibration ou silentblocks NoVib (Fig.e) (option)
- Plaques isolantes téflon (option)



Fig. a



Fig. b



Fig. c



Fig. d

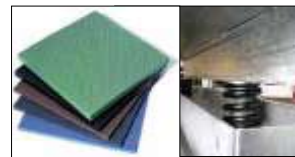


Fig. e

Avant d'effectuer le montage du BAF, vérifiez que vous avez toutes les pièces nécessaires.

En cas d'écart, veuillez l'inscrire sur le bon de livraison présenté par le transporteur et nous contacter IMMEDIATEMENT, soit par téléphone au +33 (0)4.90.85.08.64, soit par mail à gmt@gmtinternational.fr afin de faire part des pièces manquantes ou abimées.

Sauf réserves, les marchandises sont réputées conformes en nombre et en bon état apparent. Le défaut de signature non motivé engage la responsabilité du destinataire du chargement.



Notice d'utilisation : Gamme BAF

III - MANUTENTION DU BAF

III.1. Précautions générales à la manutention

- Les opérations de manutention du bac doivent être effectuées avec le bac vide d'eau.
- Lors de la manipulation du BAF, évitez les chocs sur le bac susceptibles d'endommager le revêtement entraînant potentiellement des points de corrosion.

III.2. Ripage du BAF

- Les poutres réglables du bac, une fois serrées, peuvent être utilisées comme points de ripage, pour cela, il convient de passer des élingues appropriées autour des poutres, en état et suffisamment longues pour permettre des angles ouverts supérieurs à 45°.

III.3. Levage du BAF

- Les opérations de levage du bac doivent être réalisées à vide (sans transformateur) et avec un appareil de levage adapté.
- Pour la manutention par des anneaux de levage, ces derniers doivent être installés aux endroits indiqués au plan ou sur le bac lui-même, serrés à la main en butée de chaque côté. Il convient de passer des élingues appropriées dans les anneaux de levage, en état et suffisamment longues pour permettre des angles ouverts supérieurs à 45°.
- Il est également possible de lever le bac par le dessous (en aucun cas par les rebords du bac). Les fourches de manutention ne doivent pas être ripées sous le bac afin de ne pas rayer ou endommager le revêtement.
- N'effectuez pas des opérations de levage bac + transformateur par le transformateur lui-même, même équipé de l'adaptation roulage.

IV - INSTALLATION DU MATERIEL ET DE SES ACCESSOIRES

IV.1. Installation du BAF

1. Avant toute manipulation, s'assurer que l'ensemble de la visserie est en place et convenablement serré.
2. Déchargez le bac à l'aide d'un moyen de manutention adapté et posez le sur une surface plane et dégagée (se référer §III).
3. Placez le bac dans sa position définitive.
4. Réglez l'entraxe des poutres supports du bac de manière à ce que le transformateur soit centré par rapport au bac.
5. Serrez les vis de maintien des poutres.
6. Si option caillebotis : disposez les caillebotis dans le bac autour des poutres.
7. Posez le transformateur sur les poutres du bac en veillant à ne pas obstruer les trous d'évacuation des eaux de pluie.



Mise à la terre des équipements :

Raccordez à la terre l'ensemble des bacs et des caillebotis (option) à l'aide de tresses ou de câbles, leurs sections étant définies par la prescription du client utilisateur.

Option goudronnage (revêtement bitumineux) :

Mettez en place le bac sur un sol lisse (sable fin) en fond de fosse afin de ne pas endommager le revêtement.



IV.2. Installation du BAF avec adaptation roulage

• Sous le bac :

1. Démontez les galets du transformateur.
2. Soulevez le bac à l'aide d'un moyen de manutention adapté (se référer §III).
3. Mettez en sécurité la charge (bastaing, chandelle, etc...).
4. Montez les galets du transformateur sur les profilés présents sous le bac.
5. Posez le bac au sol.

• Sur le bac :

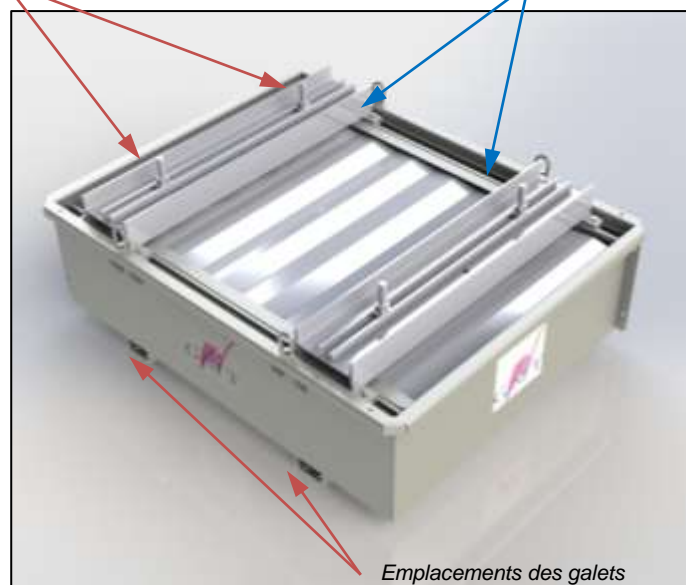
1. Desserrez les 8 vis de maintien des poutres puis faites coulisser les 2 poutres du bac afin que le transformateur soit centré sur le bac et que l'entraxe corresponde à celui du transformateur.
2. Serrez et bloquez ces 8 vis de maintien des poutres.
3. Retirez des poutres les 4 écrous carrés M20 et les 4 tiges filetées de fixation du transformateur.
4. Mettez en place le transformateur sur les poutres.
5. Positionnez les 4 écrous carrés au niveau des trous laissés libres par le démontage du galet et serrez chaque tige sur son écrou carré.
6. Visser les écrous M20 sur les tiges filetées de manière à bloquer le transformateur.

Mise à la terre des équipements :

Mettez à la terre l'ensemble des bacs et des caillebotis (option) à l'aide de tresses ou de câbles, leurs sections étant définies par la prescription du client utilisateur.

Tige filetée et écrous M20 de fixation du transformateur

Vis de maintien des poutres



Emplacements des galets



Notice d'utilisation : Gamme BAF

IV.3. Installation du système de filtration FILTRELEC® (option)

Cf. Notice d'utilisation FILTRELEC®.

IV.4. Installation des plaques anti-vibration et silentblocks NoVib (option)

Cf. Notice d'utilisation NoVib.

V - ENTRETIEN ET MAINTENANCE

V.1. Entretien et maintenance du BAF

Il est nécessaire de réaliser des travaux de maintenance réguliers sur l'équipement (nettoyage des volets, inspection, contrôle du bon écoulement des eaux pluviales ...) afin de vérifier qu'il n'est ni endommagé ni encrassé. Une périodicité de 1 visite par an minimum est préconisée. GMT réalise ces actions de maintenance. Dans ce cas veuillez contacter la société GMT à l'adresse mail suivante : gmt@gmtinternational.fr.

V.2. Entretien et maintenance du système de filtration FILTRELEC® (option)

Cf. Notice d'utilisation FILTRELEC®.

VI - PRECAUTIONS D'EMPLOI ET LIMITES D'UTILISATION

- Utilisez le BAF uniquement avec le transformateur pour lequel il a été vendu.
- N'utilisez pas le BAF pour la rétention potentielle de fluides non prévus lors de son achat.
- Ne marchez pas sur les volets. Le dimensionnement des volets est basé sur leur capacité à écouler et éteindre l'huile en combustion et non sur la résistance à une charge. Pour le déplacement d'un opérateur autour du transformateur, des caillebotis métalliques doivent être installés.
- Ne couvrez pas le bac lors de l'utilisation. Veillez à ce que la surface du BAF soit totalement libre afin que l'huile puisse s'écouler sans encombre à travers les volets.
- Ne disquez pas, ne meulez pas, ne sciez pas... de pièces métalliques à proximité du BAF sans qu'il soit protégé. Les dépôts de poussières de fer sur les bacs s'oxyderaient, générant des points d'oxydation.
- Dans l'attente de son installation, entreposez le bac dans une aire de stockage abritée (sinon bâchez l'équipement).

VII - EN CAS DE SINISTRE DU TRANSFORMATEUR

En cas de sinistre, il est nécessaire de remplacer ou nettoyer les équipements :

1. Faites vidanger et nettoyez le bac par une société spécialisée.
2. Veillez à éliminer toutes traces d'huile dans le bac.
3. Remontez l'ensemble des équipements.

Dans le cas de bacs équipés d'une option filtration FILTRELEC®, référez-vous à la notice d'utilisation FILTRELEC®.